

Buraliste de poste à Münster
(Valais):

M^{lle} Euphrosine Guntern, de Münster, actuellement buraliste provisoire audit lieu ;

(le 29 mai 1878)

Buraliste de poste à Tesserete: M. Edoardo Buzzi, pharmacien, de Tesserete (Tessin);

Commis de poste à Reinach: M^{lle} Emilie Wildi, de Reinach (Argovie).

INSERTIONS.

Compagnie des chemins de fer de la Suisse Occidentale.

Convocation de l'Assemblée générale.

Messieurs les actionnaires de la Compagnie des chemins de fer de la Suisse Occidentale sont convoqués, conformément aux statuts, en assemblée générale pour le *jeudi 27 juin prochain*, à 10 heures du matin, au Casino-Théâtre (salle des concerts), à Lausanne, avec l'ordre du jour ci-après :

1. Rapport du Conseil d'administration sur la gestion et les comptes de l'année 1877.
2. Rapport des censeurs pour le même exercice.
3. Approbation de la gestion du Conseil et des comptes.
4. Nomination de trois administrateurs en remplacement de M. Du Bochet, décédé, de M. Gœldlin, démissionnaire, et de M. Necker, désigné par le sort comme membre de la série à renouveler.
5. Nomination de trois censeurs chargés d'examiner la gestion et les comptes de l'année 1878.

L'assemblée générale se compose, aux termes des statuts, de tous les actionnaires propriétaires de dix actions au moins, ordinaires ou privilégiées, qui ont déposé leurs titres au plus tard cinq jours avant la réunion.

Les dépôts seront reçus à partir du jeudi 6 juin jusqu'au samedi 22 du même mois inclusivement, à l'un des bureaux désignés ci-après :

- | | |
|--------------|--|
| à Lausanne : | à la caisse de la Compagnie, ancien hôtel des Alpes; |
| à Genève : | dans les bureaux de la Société suisse pour l'industrie des chemins de fer; |
| a Neuchâtel, | } auprès des chefs de gare ; |
| à Fribourg, | |
| à Vevey, | |
| à Yverdon, | |
| à Morges, | |
| à Rolle, | |
| à Nyon, | |
| à Berne : | chez MM. Gruner-Haller et C ^{ie} , banquiers; |
| à Bienne : | chez MM. Paul Bloesch et C ^{ie} , banquiers; |
| à Paris : | dans les bureaux de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et la Méditerranée, rue St-Lazare, 88. |

En échange de leur dépôt, Messieurs les actionnaires recevront une carte d'admission nominative et personnelle qui leur donnera le droit de circuler gratuitement sur les lignes de la Suisse Occidentale la veille et le jour de l'assemblée, soit les 26 et 27 juin.

Le rapport du Conseil d'administration sera distribué plusieurs jours avant l'assemblée, à tous les actionnaires qui auront déposé leurs titres ou qui en feront la demande à l'administration.

Le jour de l'assemblée, les bureaux pour le contrôle des cartes d'admission, la signature des feuilles de présence et la distribution des bulletins de vote seront ouverts au Casino-Théâtre dès 8 heures du matin. Il est recommandé aux actionnaires de s'y présenter le plus tôt possible, afin que les délibérations puissent commencer à 10 heures.

Lausanne, le 28 mai 1878. [2]

Au nom du Conseil d'administration :

Le Président,

L. de Weck-Reynold.

Chemins de fer Jura-Berne-Lucerne.

Dès le 1^{er} juin 1868, il sera délivré des billets directs de voyageurs entre Cham, d'une part, et Berne, d'autre part, via Langnau, sur la base d'une III^e annexe au tarif voyageurs J.-B.-L.—N.-O.-B. et V.-S.-B.

On peut prendre connaissance des taxes de cette annexe auprès des stations mentionnées ci-dessus.

Berne, le 25 mai 1878. [1]

La Direction.

Chemins de fer du Nord-Est suisse.

De nouveaux prix seront appliqués, dès le 1^{er} juin, pour les billets des trains directs de Zurich pour Wiesbaden, par Weissenbourg et par Heidelberg.

Zurich, le 22 mai 1878. [1]

*La Direction des chemins de fer
du Nord-Est suisse.*

Chemin de fer Central Suisse.

Le 15 juin prochain sera appliqué au service direct des voyageurs et des bagages, entre le Central Suisse et la Suisse Occidentale, un nouveau tarif, qui supprimera et remplacera toutes les taxes actuelles y relatives.

Ce tarif peut être consulté à toutes les stations faisant partie de ce service direct.

Bâle, le 25 mai 1878. [1]

*Le Comité de Direction du chemin
de fer Central Suisse.*

Chemins de fer de la Suisse Occidentale.

Publication.

Les projets d'inscription au registre hypothécaire, relatifs à la constitution d'hypothèques sur les chemins de fer de la Suisse Occidentale, pour un emprunt de 70 millions de francs et pour garantir deux emprunts d'un montant collectif de fr. 28,700,000, projets rédigés ensuite des publications datées du 2 avril 1878 et insérées dans les n^{os} 15, 16 et 17 de la Feuille fédérale, sont déposés *jusqu'au 15 juin prochain* à la Chancellerie du Département fédéral des Chemins de fer, où les ayants droit peuvent en prendre connaissance. Les oppositions contre la forme ou le contenu de ces projets doivent, sous peine de forclusion, être formulées dans le délai susindiqué auprès du Département soussigné.

Berne, le 21 mai 1878. [2].

*Le Département fédéral
des Chemins de fer et du Commerce.*

Examens médicaux fédéraux.

Décision du Comité directeur.

En exécution de l'art. 4 de l'arrêté du Conseil fédéral du 5 avril 1878, le Comité directeur a décidé, en ce qui concerne les examens propédeutiques (examens sur les sciences accessoires, examens de baccalauréat ès sciences, etc.) subis jusqu'ici dans les Cantons, qu'on peut réduire l'examen propédeutique pour les candidats qui ont déjà subi avec succès, dans les Cantons, des examens sur les cours propédeutiques, en ce sens que les candidats ne seront soumis à un examen que sur les branches pour lesquelles ils n'ont pas subi d'examen ou n'ont été examinés que d'une manière insuffisante.

Toutefois, cette faveur ne pourra être accordée que jusqu'à la fin de 1879 et éventuellement jusqu'à la promulgation du règlement définitif; il va sans dire qu'elle ne pourra profiter qu'à ceux des candidats dont les examens cantonaux auront eu lieu ou auront commencé avant l'entrée en vigueur de la loi fédérale du 19 décembre 1877, soit avant le 15 avril 1878.

Berne, le 24 mai 1878. [3].

Approuvé par le Département
de l'Intérieur,
Droz.

Pour le Comité directeur,
Müller, Président.

Mise au concours

de

trois places d'inspecteurs des fabriques.

En exécution de l'article 18 de la loi fédérale concernant le travail dans les fabriques, le Conseil fédéral a décidé de nommer, pour le moment, trois inspecteurs des fabriques et de mettre ces places au concours.

Les candidats devront justifier de bonnes études. Dans la nomination, on fera en sorte que dans l'inspection les connaissances d'hygiène, de physique et de chimie, d'une part, de mécanique et des procédés industriels, d'autre part, soient représentées.

La durée des fonctions est, comme celle de tous les fonctionnaires fédéraux, de 3 ans. La première nomination est valable pour la durée de la période actuelle, soit jusqu'au 31 mars 1879.

Les inspecteurs sont libres dans le choix de leur résidence. Quant à l'exercice d'une industrie privée, ils sont soumis à la disposition générale de l'article 5 de la loi fédérale concernant les traitements des fonctionnaires fédéraux (Rec. off., XI. 283). Le traitement annuel est de fr. 6000. Pour les voyages de service, il reçoivent une indemnité de fr. 12 par jour, plus le remboursement de leurs frais de transport (par poste, chemin de fer et bateau à vapeur). On se réserve de pouvoir revenir sur cette disposition.

Pour la première inspection, le Département du Commerce leur donnera les instructions nécessaires.

Les postulants devront adresser leur demande au Département sousigné, d'ici au 10 juin prochain, et y joindre une notice écrite sur leurs antécédents.

Berne, le 14 mai 1878. [3]..

Le Département fédéral du Commerce.

Publication.

A propos d'un cas spécial, la Légation suisse à Paris fait connaître que les eaux de vie de gentiane de provenance suisse ne sont pas taxées par les bureaux français de douane à titre de médicament à fr. 35 l'hectolitre, comme cela a eu lieu depuis quelque temps, mais sont soumis comme alcool à un droit de fr. 15 par hectolitre.

Berne, le 17 mai 1878. [3]..

Le Département fédéral du Commerce.

Mise au concours.

Les offres de service doivent se faire par écrit, franco et être accompagnées de certificats de mœurs; on exige aussi que les postulants indiquent distinctement leurs prénoms et le lieu de leur domicile et d'origine, ainsi que l'année de leur naissance.

Lorsque le chiffre du traitement n'est pas indiqué, il sera fixé lors de la nomination. Les autorités désignées pour recevoir les demandes d'emploi donneront les renseignements nécessaires.

1) **Leveur** de boîtes à Bâle. S'adresser, d'ici au 14 juin 1878, à la Direction des postes à Bâle.

2) **Dépositaire** postal à Urdorf (Zurich). S'adresser, d'ici au 14 juin 1878, à la Direction des postes à Zurich.

3) **Télégraphiste** à Beinwyl (Argovie). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 18 juin 1878, à l'Inspection des télégraphes à Olten.

1) **Facteur** des messageries à Genève. S'adresser, d'ici au 7 juin 1878, à la Direction des postes à Genève.

2) **Commis** de poste à Lausanne. S'adresser, d'ici au 7 juin 1878, à la Direction des postes à Lausanne.

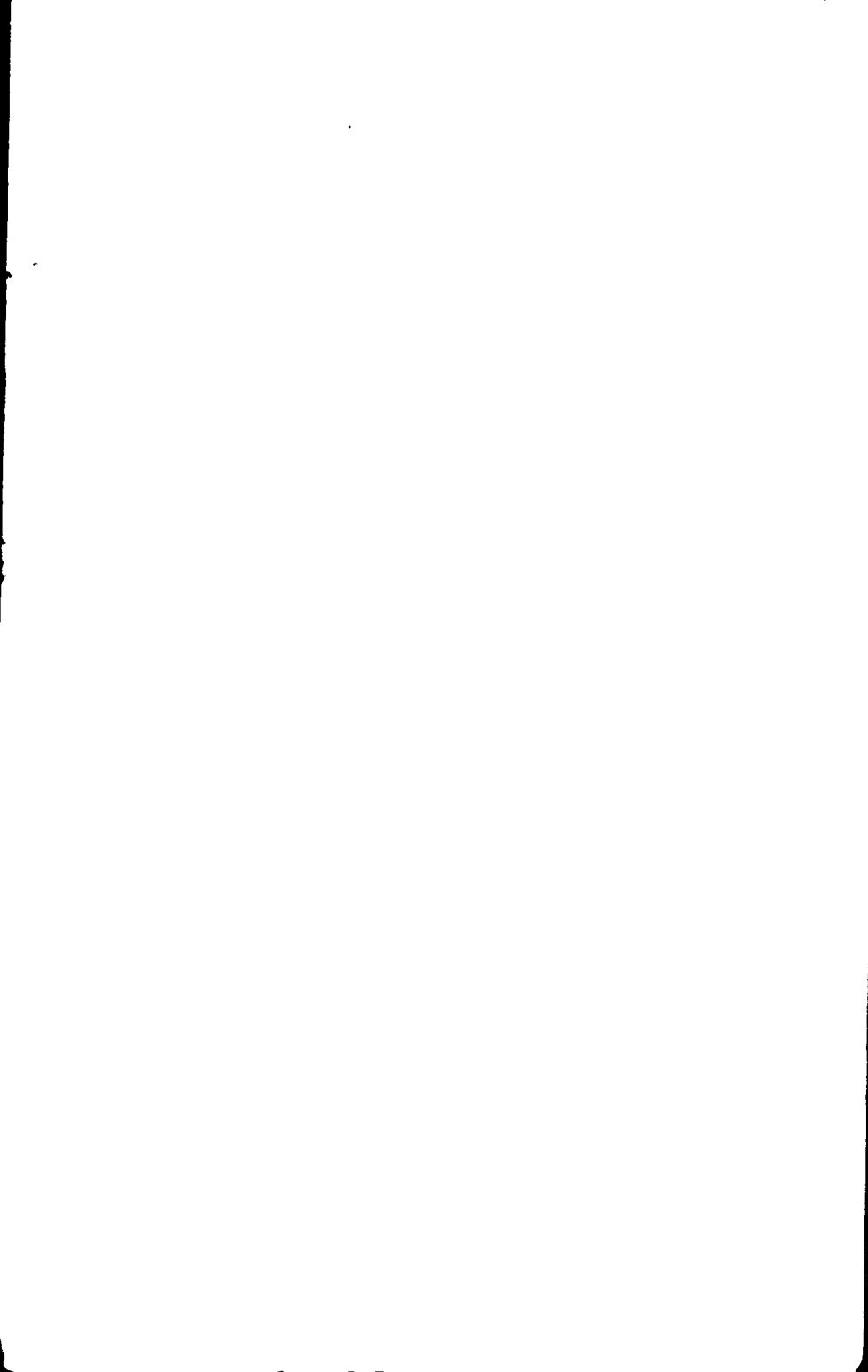
3) **Conducteur** pour l'arrondissement postal de Berne. S'adresser, d'ici au 7 juin 1878, à la Direction des postes à Berne.

4) **Facteur** de lettres à Bâle. S'adresser, d'ici au 7 juin 1878, à la Direction des postes à Bâle.

5) **Conducteur** pour l'arrondissement postal de St-Gall. S'adresser, d'ici au 7 juin 1878, à la Direction des postes à St-Gall.

6) **Télégraphiste** à Lutry (Vaud). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 4 juin 1878, à l'Inspection des télégraphes à Lausanne.

7) **Télégraphiste** à Horw (Lucerne). Traitement annuel fr. 200, plus la provision des dépêches. S'adresser, d'ici au 11 juin 1878, à l'Inspection des télégraphes à Olten.



Recettes de l'Administration des postes des années 1877 et 1878.

Mois.	Voyageurs et surpoids.		Lettres, imprimés et mandats de poste.		Paquets et valeurs.		Journaux.		Autres recettes.		Total.													
	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.												
	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.								
Janvier	136,967	30	105,755	—	683,822	40	785,352	76	273,342	77	311,909	07	38,700	—	45,660	—	20,435	63	23,977	76	1,153,268	10	1,272,654	59
Février	134,860	64	99,438	33	565,663	74	796,022	13	271,985	09	140,823	67	12,200	—	14,500	—	52,165	41	64,873	—	1,036,874	88	1,115,657	13
Mars	150,610	44	134,322	91	576,716	79	703,056	12	241,067	58	68,244	92	54,600	—	61,645	—	24,066	12	24,277	40	1,047,060	93	991,546	35
Avril	192,135	86	163,607	37	584,743	99	773,438	56	339,447	05	139,654	03	15,000	—	14,200	—	28,225	68	17,304	47	1,159,552	58	1,108,204	43
Mai	188,411	37			597,396	04			315,430	52			13,750	—			20,871	45			1,135,859	38		
Juin	258,033	80			570,225	92			181,776	96			70,739	52			26,179	12			1,106,955	32		
Juillet	444,158	24			736,406	28			314,537	61			23,765	—			22,836	64			1,541,703	77		
Août	547,421	97			652,869	87			330,819	39			12,000	—			21,530	19			1,564,641	42		
Septembre	371,664	80			538,042	54			213,345	03			59,528	—			19,719	26			1,202,299	63		
Octobre	219,898	48			571,508	66			349,781	48			12,000	—			19,133	73			1,172,322	35		
Novembre	164,390	10			600,332	74			357,441	42			21,900	—			18,092	70			1,162,156	96		
Décembre	132,917	68			628,345	82			283,791	04			76,362	57			90,821	—			1,212,238	11		
Total	2,941,470	68			7,306,074	79			3,472,765	94			410,545	09			364,076	93			14,494,933	43		
Total fin avril	614,574	24	503,123	61	2,410,946	92	3,057,869	57	1,125,842	49	660,631	69	120,500	—	136,005	—	124,892	84	130,432	63	4,396,756	49	4,488,062	50

Dépenses de l'Administration des postes des années 1877 et 1878.

Mois.	Traitements et indemnités.		Frais de bureau.		Uniformes.		Loyers.		Mobilier et matériel de bureau. Matériel de transport.		Frais de transport.		Fabrication des estampilles de valeur.		Autres dépenses.		Total.																			
	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	87.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.	1877.	1878.																		
	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.										
Janvier.	481,440	82	480,846	98	41,495	94	37,418	95	53,618	20	32,067	55	35,256	73	37,082	90	55,240	79	31,444	43	347,342	96	307,965	67	19,798	94	4,489	77	11,213	19	11,395	48	1,045,407	57	942,711	73
Février.	477,576	66	480,244	22	35,025	42	36,344	01	4,720	90	40,375	25	986	33	279	78	44,943	70	29,137	33	354,010	87	297,781	84	28,367	60	9,175	10	6,133	64	5,317	05	951,876	12	898,654	58
Mars	695,376	02	704,199	94	31,526	49	29,221	94	12,186	75	5,917	45	59,046	19	58,408	75	53,412	75	37,247	28	360,596	98	321,760	73	20,885	35	10,903	24	4,462	85	8,526	53	1,237,538	38	1,176,185	86
Avril	487,780	24	481,568	89	37,479	31	22,474	58	56,313	50	12,610	75	2,087	13	545	60	57,109	88	47,881	88	388,171	11	327,648	11	17,125	70	13,293	63	4,004	49	13,959	89	1,050,071	36	919,983	33
Mai	482,823	52			25,806	75			21,009	85			1,093	48			64,677	68			358,158	34			15,749	20			5,534	11			974,852	93		
Juin.	699,047	31			42,162	29			6,340	30			75,247	25			57,347	21			439,728	31			24,083	83			5,277	30			1,349,233	80		
Juillet	496,222	09			26,184	99			12,701	45			38,213	80			63,599	61			582,387	83			8,579	25			4,844	37			1,232,733	39		
Août	49	1 50			32,642	81			1,245	—			2,474	65			59,240	40			652,968	99			31,335	40			10,385	43			1,282,314	18		
Septembre.	708,435	95			26,024	29			4,473	25			58,399	79			50,242	07			529,237	68			5,829	35			5,458	12			1,388,100	50		
Octobre	480,143	71			35,026	90			4,351	50			780	45			53,247	10			373,773	81			10,873	40			7,836	77			966,033	64		
Novembre	477,660	68			38,627	—			688	—			665	45			47,521	21			325,413	52			3,818	20			8,546	95			902,941	01		
Décembre	703,028	27			67,334	57			370	85			121,232	39			79,928	61			332,380	46			7,361	83			251,634	64			1,563,271	62		
Total	6,681,501	77			439,336	76			178,119	55			395,528	64			686,511	01			5,044,170	86			193,858	05			325,342	86			13,944,374	50		
Total fin avril	2,142,173	74	2,146,860	03	145,527	16	125,459	48	126,939	35	90,971	—	97,421	38	96,317	03	210,707	12	145,710	92	1,450,121	92	1,255,156	35	86,177	59	37,861	74	25,825	17	39,198	95	4,284,893	43	3,937,535	50

Tableau des trains ayant circulé pendant le mois d'Avril 1878 sur les chemins de fer suisses et des retards qu'ils ont subis.

Etabli par le Département fédéral des Chemins de fer et du Commerce.

Annexe au n° 26 Feuille fédérale.

1. Désignation des lignes.	2. Longueur des lignes en exploitation. Kilomètres.	3. Dont à double voie.	4. Total des trains expédiés.				5. Nombre total parcouru de		6. De ces derniers appartiennent aux trains ordinaires, directs, omnibus et mixtes.		7. Ce qui donne en moyenne pour un de ces trains.		15. Nombre des kilomètres d'essieux parcourus par chaque kilomètre exploité.	16. Retards à l'arrivée à la gare destinataire.					26. Total des retards.	27. Cause des retards.					28. Coïncidences manquées:		35. Nombre pour cent des trains directs de la ligne même, comparé au nombre total.	36. Au mois correspondant de l'année dernière la même proportion était de:	37. Nombre des kilomètres		39. Parcours moyen par heure de marche, y compris les arrêts.										
			4. Ordinaires.		4. Extraordinaires.		5. Kilomètres de trains.		5. Kilomètres d'essieux.		7. Kilomètres de trains.			7. Kilomètres d'essieux.		16. Trains directs et omnibus		16. Trains mixtes			27. Occasionnés par les retards des correspondances au départ.		27. Déraillements et rencontres.		27. Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	27. Pendant la marche et dans les stations.			27. Arrêtés devant les signaux de gares, appareils et autres administrations.	28. par les trains directs et omnibus.		28. par les trains mixtes.		37. de trains	37. d'essieux	39. Trains directs et omnibus.	39. Trains mixtes.				
			4. Trains express et omnibus.		4. Trains mixtes.		4. Trains de marchandises.		5. Kilomètres de trains.		5. Kilomètres d'essieux.			7. Kilomètres de trains.		7. Kilomètres d'essieux.		16. avec des retards de 10-20 minutes.		16. Retard moyen.	16. Retard le plus fort.	16. avec des retards de 15-30 minutes.		16. Retard moyen.	16. Retard le plus fort.	27. Occasionnés par les retards des correspondances au départ.			27. Déraillements et rencontres.	27. Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	27. Pendant la marche et dans les stations.	27. Arrêtés devant les signaux de gares, appareils et autres administrations.	28. Nombre.		28. Pour cent.		37. de trains	37. d'essieux	39. Trains directs et omnibus.	39. Trains mixtes.	
			4. Trains express et omnibus.		4. Trains mixtes.		4. Trains de marchandises.		5. Kilomètres de trains.		5. Kilomètres d'essieux.			7. Kilomètres de trains.		7. Kilomètres d'essieux.		16. avec des retards de 10-20 minutes.		16. Retard moyen.	16. Retard le plus fort.	16. avec des retards de 15-30 minutes.		16. Retard moyen.	16. Retard le plus fort.	27. Occasionnés par les retards des correspondances au départ.			27. Déraillements et rencontres.	27. Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	27. Pendant la marche et dans les stations.	27. Arrêtés devant les signaux de gares, appareils et autres administrations.	28. Nombre.		28. Pour cent.		37. de trains	37. d'essieux	39. Trains directs et omnibus.	39. Trains mixtes.	
			4. Trains express et omnibus.		4. Trains mixtes.		4. Trains de marchandises.		5. Kilomètres de trains.		5. Kilomètres d'essieux.			7. Kilomètres de trains.		7. Kilomètres d'essieux.		16. avec des retards de 10-20 minutes.		16. Retard moyen.	16. Retard le plus fort.	16. avec des retards de 15-30 minutes.		16. Retard moyen.	16. Retard le plus fort.	27. Occasionnés par les retards des correspondances au départ.			27. Déraillements et rencontres.	27. Avaries survenues à la machine, ruptures d'essieux, échauffements, etc.	27. Pendant la marche et dans les stations.	27. Arrêtés devant les signaux de gares, appareils et autres administrations.	28. Nombre.		28. Pour cent.		37. de trains	37. d'essieux	39. Trains directs et omnibus.	39. Trains mixtes.	
Union Suisse ¹⁾	307	8	1,668	540	—	4	3	108,013	2,569,374	107,972	2,567,924	49	1,163	8,371	9	11	1	30	30	—	—	—	—	—	—	10	3	—	—	7	—	7	1	—	0,32	0,49	15,425	366,846	25,3	15,2	
Nord-Est Suisse ²⁾	552	82	3,600	1,530	450	2	23	234,859	6,551,160	210,789	5,530,638	41	1,078	11,868	6	12	—	—	14	—	—	—	—	—	—	6	1	—	—	5	—	5	—	0,10	0,82	42,158	1,106,128	27,2	18		
Tössthal	40	—	120	180	—	4	—	10,604	146,538	10,500	145,758	35	486	3,663	1	17	—	—	17	1	17	—	—	—	—	2	—	—	—	2	—	2	—	0,07	0,30	5,250	72,879	22,7	19,8		
National Suisse	163	6	960	330	60	—	—	42,474	606,026	41,694	591,668	32	459	3,718	2	11	—	—	11	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	2	—	2	—	0,16	2,58	20,847	295,834	28,2	17,7		
Central Suisse ³⁾	339	96	1,780	930	484	—	—	129,687	3,739,686	112,167	2,888,203	41	1,066	11,032	2	19	1	30	30	3	24	—	—	—	—	6	—	—	—	6	—	6	—	0,12	1,00	18,695	481,367	27,8	18,8		
Raccordement de Bâle	5	—	360	—	6	—	4	1,850	42,430	1,800	41,390	5	115	8,486	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30,8	—	
Emmenthal	24	—	121	180	—	—	1	5,253	59,610	5,241	59,528	17	198	2,484	—	—	—	—	—	1	20	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	2	—	0,33	—	5,241	59,528	25,2	21,3		
Jura-Berne-Lucerne	341	10	1,530	667	240	4	49	110,046	2,487,786	102,907	2,204,427	47	1,003	7,296	27	14	3	30	35	4	19	—	—	—	—	34	9	—	—	24	1	25	4	1,14	1,81	4,116	88,177	22,7	16		
Suisse Occidentale ⁴⁾	660	52	*1,676	1,470	690	4	100	212,439	5,800,766	183,632	4,070,763	58	1,294	8,789	28	14	5	26	29	17	20	3	68	131	53	10	2	1	40	—	43	3	4	1,37	3,50	4,271	94,669	26,8	17,7		
Brünig	9	—	210	—	—	—	68	1,798	17,234	1,512	14,064	7	67	1,915	1	15	—	—	15	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15,3	—	
Gothard	67	—	300	120	—	—	—	13,440	199,366	13,440	199,366	32	475	2,976	3	14	—	—	18	1	15	—	—	—	—	4	3	—	—	1	—	1	—	0,14	0,71	13,440	199,366	26	22,6		
Lausanne-Echallens	15	—	—	248	—	3	—	3,512	32,736	3,467	31,986	14	129	2,182	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17	
Rorschach-Heiden	7	—	180	—	—	2	—	1,266	4,211	1,260	4,199	7	23	602	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7		
Appenzell	15	—	—	480	—	30	—	4,740	58,540	4,560	55,620	10	116	3,903	—	—	—	—	—	1	15	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	0,12	0,50	4,560	55,620	—	11,5		
Wädenswil-Einsiedeln	17	—	—	212	—	6	1	3,702	23,458	3,604	22,938	17	108	1,380	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17	
Totaux et chiffres moyens	2,561	254	12,505	6,887	1,930	59	249	883,683	22,339,421	804,545	18,428,472	41	950	8,723	79	14	10	28	35	28	20	3	68	131	120	27	2	2	88	1	93	10	6	0,18	1,35	8,651	198,156	25,3	17,5		
Au mois correspondant de l'année précédente	2,405	220	12,180	6,412	2,067	64	510	895,400	24,189,196	778,546	18,427,616	42	991	10,058	200	14	40	39	165	91	21	20	62	274	351	100	7	9	235	—	251	12	33	1,35	—	3,102	73,417	26	17,6		

¹⁾ y compris Wald-Rüti et la ligne de Toggenbourg.
²⁾ y compris les lignes du Betzberg, de Sulgen-Gossau, et d'Effretikon-Hinwil.
³⁾ y compris la ligne argovienne du Sud et Wohlens-Bremgarten.
⁴⁾ y compris Jongne-Eclépens, Simplicia, Bulle-Romont et les lignes de la Broye.

* 4 trains ont été supprimés le 2 avril entre St-Maurice et Bouvet, par suite d'un déraillement survenu près de St-Maurice.

INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1878
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	26
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.06.1878
Date	
Data	
Seite	896-902
Page	
Pagina	
Ref. No	10 065 006

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.